

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

---

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le mardi 21 janvier 2020, à la Salle de Conseil, située au 3, rue de la Polyvalente, dans la Ville de Gracefield, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la préfète Chantal Lamarche.**

**Sont présents :**

Monsieur Gaétan Guindon  
Madame Francine Fortin  
Monsieur Alain Fortin

Maire de la municipalité de Denholm  
Mairesse de la Ville de Maniwaki  
Maire de la municipalité de Montcerf-Lytton

**Sont aussi présentes :**

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Lynn Kearney, directrice générale et madame Véronique Denis, directrice générale adjointe et greffière.

**Ouverture de la séance par le préfet**

---

Madame la préfète déclare la séance ouverte à 17 h 51 et aborde ensuite l'ordre du jour.

2020-CA-001

**Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif du 21 janvier 2020**

---

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

2020-CA-002

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2019**

---

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau du 10 décembre 2019, soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

2020-CA-003

**Octroi de financement – 2 000 \$ à même le FDT Soutien aux entreprises – Projet « Le grand rassemblement des entrepreneurs 2020 », sous conditions**

---

**Considérant** l'Entente relative au Fonds de développement des territoires (FDT) intervenue entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau;

**Considérant** que des représentants du ministère de l'Économie et l'Innovation ont approché le service de développement économique de la MRC pour organiser un événement dédié aux entrepreneurs;

**Considérant** que la Chambre de commerce de Maniwaki et de la Vallée-de-la-Gatineau a été désignée pour organiser cet événement;

**Considérant** le financement demandé via la Politique de soutien aux entreprises pour la réalisation de ce projet;

**Considérant** que l'analyse du projet a été réalisée en respect des conditions prévues à la Politique, aux critères déterminés par les membres du Conseil de la MRC et en vertu des sommes disponibles via le FDT.

**En conséquence**, monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d'octroyer un montant de 2 000 \$ au projet « Le grand rassemblement des entrepreneurs 2020 » à même le FDT Soutien aux entreprises (résiduel 2019), sous conditions, et d'autoriser Madame Lynn Kearney à signer l'entente au nom de la MRC.

**ADOPTÉE**

**2020-CA-004**

**Clôture de la séance**

---

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu de clore la présente séance à 17 h 52.

**ADOPTÉE**

---

**Chantal Lamarche**  
Préfète

---

**Véronique Denis**  
Directrice générale adjointe  
et greffière

*Je, Chantal Lamarche, préfète, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*